

Nachlassverträge - Concordats - Concordati		VD
1. Débitrice: LOTH ELECTRICITE SA, Route Suisse 8, 1163 Etoy 2. Durée du sursis concordataire: 6 mois jusqu’au 30.11.2018 3. Commissaire: M. Jacques Lauber Agent d'affaires breveté Rue du Midi 4, CP 6721 1002 Lausanne 4. Remarques: Par décision du 25 mai 2018, la présidente du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a accordé à LOTH ELECTRICITE SA, Route Suisse 8, 1163 Etoy, représentée par l'agent d'affaires breveté Thierry Zumbach à Lausanne, un sursis concordataire de six mois, échéant le 30 novembre 2018, et désigné en qualité de commissaire au sursis M. Jacques Lauber, agent d'affaires breveté à Lausanne. Tribunal d'arrondissement de La Côte 1260 Nyon 04256427		
i Freitag - Vendredi - Venerdì, 01.06.2018, No 104, Jahrgang - année - anno: 136 Nachlassverträge - Concordats - Concordati Nachlassstundung - Sursis concordataire - Moratoria concordataria		